



LES SERVICES ROUTIERS DE L'ETAT



© PHOTO : Dir. Massif Central



Pour un service performant aux usagers,
pour une route plus sûre et mieux entretenue,
les 11 directions interdépartementales
des routes se mobilisent chaque jour pour
un réseau national de qualité.





NOUVELLE ORGANISATION ROUTIÈRE ET NOUVEAUX SERVICES

Pourquoi ces changements ?

La **loi de décentralisation du 13 août 2004** relative aux libertés et responsabilités locales recentre l'activité d'opérateur routier de l'Etat sur le réseau structurant du territoire français. Ainsi, l'Etat garde en gestion un réseau de 20 000 km de voies dont 11 800 km non concédés.

Maintenir l'organisation des services routiers de l'équipement dans ce nouveau contexte était totalement impossible. Cela aurait conduit à gérer le réseau national par petits tronçons, à une échelle départementale devenue totalement inadaptée.

Par ailleurs, l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure, la complexité des partenariats et la multiplicité des acteurs ont considérablement renforcé la nécessité de disposer pour le pilotage des projets de développement du réseau d'une maîtrise d'ouvrage présente, forte, distincte de la maîtrise d'œuvre répondant parfaitement au programme élaboré par la maîtrise d'ouvrage.

La phase de décentralisation s'est donc concrétisée par une réorganisation des services routiers déconcentrés de l'Etat et en particulier par la création des DIR par décret du 16 mars 2006.

Cette réorganisation a permis de constituer, à la bonne échelle, des services adaptés : 11 Directions interdépartementales des routes (DIR) responsables de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier national non concédé, fortement circulé et long de 11 800 km, dans une logique d'amélioration de la sécurité et des services aux usagers.

Les objectifs de la réorganisation

- **Mettre en œuvre le même niveau de service sur un itinéraire cohérent**, indépendamment des limites administratives (afin que les usagers ne perçoivent pas de discontinuités de service injustifiées).
- **Créer une organisation efficace tournée vers la sécurité et l'exploitation** en mettant en œuvre un haut niveau de service et un professionnalisme accru dans les politiques de gestion, d'entretien, d'aménagement et en développant des politiques nouvelles qui privilégient l'action préventive.
- **Placer les relations avec les usagers au cœur des préoccupations du service et être à leur écoute pour mieux répondre à leurs attentes.** Optimiser le fonctionnement et la capacité du réseau en utilisant les dernières technologies de communication et d'information. Mettre à la disposition des usagers une information routière fiable sur les dangers ou les perturbations susceptibles d'être rencontrés, afin qu'ils puissent adapter leur conduite ou leur trajet.
- **Concevoir, réaliser et mettre en service de nouveaux projets d'investissement**, pour améliorer la capacité d'ensemble du réseau, dans le respect des objectifs fixés en termes de qualité, délais, coûts et sécurité et en étroite cohérence avec les politiques de gestion et d'exploitation.



LES SERVICES ROUTIERS DE L'ÉTAT



	DIR NORD-OUEST	1070 km de routes		DIR OUEST	1520 km de routes		DIR CENTRE-EST	1240 km de routes
	DIR SUD-OUEST	970 km de routes		DIR ILE-DE-FRANCE	810 km de routes		DIR NORD	1100 km de routes
	DIR ATLANTIQUE	740 km de routes		DIR MÉDITERRANÉE	740 km de routes		DIR EST	1660 km de routes
	DIR CENTRE-OUEST	1160 km de routes		DIR MASSIF CENTRAL	910 km de routes		AUTOROUTES CONCÉDÉES	



LES MISSIONS DES DIR

Entretien et exploitation : des politiques homogènes sur des itinéraires cohérents

L'exploitation (*service à l'utilisateur*)

Surveillance du réseau, gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents, viabilité et en particulier en période hivernale.

L'entretien (*pérennité de l'infrastructure*)

Des chaussées et de leurs dépendances (accotements, fossés, bassins, plantations), des aires de service, des ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, murs), des équipements de la route (signalisations verticale et horizontale, dispositifs de retenue, dispositifs de surveillance).

La gestion du domaine public (*préservation de l'intégrité du domaine public*)

Autorisations et conditions d'occupation, relations avec les riverains.



Ingénierie routière et qualité des projets

Les DIR réalisent, à la demande des services de maîtrise d'ouvrage (SMO), les études de projets routiers. Elles assurent le pilotage des chantiers jusqu'à la réception et la remise des ouvrages à l'exploitant, dans le respect des calendriers et des budgets fixés par des SMO positionnés au sein des directions régionales de l'équipement (DRE).



L'ORGANISATION DES DIR

Chacune des DIR se déploie sur plusieurs régions et départements. Elles disposent de services en charge de décliner la politique en matière de gestion, d'entretien et d'exploitation de leur réseau respectif.

Leur organisation est basée sur des **unités opérationnelles de proximité** "Les districts" qui exploitent un réseau homogène.

Entretien

Les districts s'appuient sur plusieurs centres d'entretien et d'intervention (CEI) qui assurent les missions de surveillance du réseau, interviennent ponctuellement pour garantir la sécurité des usagers, entretiennent et maintiennent en état le patrimoine routier.

Exploitation

Les DIR sont en charge du service aux usagers de la route, qu'il s'agisse de la viabilité du réseau (notamment en hiver), de propreté des voies et des dépendances ou de l'information et de la gestion du trafic.

Des centres dédiés à cette dernière fonction sont au cœur du dispositif de gestion du trafic et fonctionnent en réseau. Ils assurent la diffusion des alertes au sein des structures de la DIR, dialoguent avec le centre régional d'information et de circulation routière (CRICR) et ont en charge la gestion du trafic et l'information des usagers en temps réel.



Ingénierie routière

Les DIR disposent d'un ou de plusieurs **services d'ingénierie routière** (SIR) qui peuvent être chargés des études et du pilotage des projets et travaux d'infrastructures nouvelles.

Les SIR sont organisés par projet avec un responsable qui pilote chaque projet. Ils sont aussi dotés de pôles techniques de référence (spécialisé en ouvrages d'art, chaussées, assainissement, équipements de la route, matériaux et géotechnique...), pouvant apporter leur expertise et travailler pour les autres SIR, et favorisant ainsi des métiers complémentaires à la route comme l'environnement, le développement durable, la sécurité, les NTIC, l'économie des projets...



CONTACTS

SERVICES	DIRECTEURS	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
D.I.R. Nord Ouest	François TERRIE	Bâtiment Abaquesne 97 boulevard de l'Europe BP 61141 - 76100 ROUEN	02 76 00 03 43	Dir-no@equipement.gouv.fr
D.I.R. Sud-Ouest	Daniel CHEMIN	155 av. des Arènes Romaines 31300 TOULOUSE	05 61 58 59 70	Dir-sud-ouest@equipement.gouv.fr
D.I.R. Atlantique	Xavier DELEBARRE	24, rue Carton 33200 BORDEAUX	05 56 55 70 50	Dir-atlantique@equipement.gouv.fr
D.I.R. Centre Ouest	Christian DUPLESSIS	Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs 87032 LIMOGES CEDEX	05 87 50 60 00	Dir-centre-ouest@equipement.gouv.fr
D.I.R. Ouest www.enroute.ouest.equipement.gouv.fr	Alain DECROIX	8, rue Jean-Julien Lemordant CS 63108 - 35000 RENNES	02 99 59 84 00	diro@equipement.gouv.fr
D.I.R. Ile de France	Gérard SAUZET	2-6 rue Olof Palme 94046 CRETEIL	01 46 76 87 00	Dir-ile-de-france@equipement.gouv.fr
D.I.R. Méditerranée www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr	Alain JOURNEAULT	16 rue Bernard Dubois 13001 MARSEILLE	04 91 28 40 68	Dir.med@equipement.gouv.fr
D.I.R. Massif Central www.enroute.massif-central.equipement.gouv.fr/	Marc TASSONE	32 rue Rabanese BP 90447 63000 CLERMONT-FERRAND	04 73 29 79 79	Dir-massif-central@equipement.gouv.fr
D.I.R. Centre Est www.enroute.centreest.equipement.gouv.fr	Denis HIRSCH	228 rue Garibaldi 69003 LYON Cedex 03	04 69 16 62 00	Dir-centre-est@equipement.gouv.fr
D.I.R. Nord	Aldo MASSA	2, rue de Bruxelles BP 275 - 59019 LILLE Cedex	03 20 49 63 44	Dir-nord@equipement.gouv.fr
D.I.R. Est	Georges TEMPEZ	10-16 promenade des Canaux BP 82120 54021 NANCY Cedex	03 83 50 96 00	Dir-est@equipement.gouv.fr



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

Présent
pour
l'avenir



www.developpement-durable.gouv.fr